

— 1 —

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 10 JANVIER 1904 No 1

LA CHATELLENIE DE COULONGE, PRES
QUÉBEC

Le château de Spencer Wood, résidence officielle des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, occupe à peu près le centre de la partie est de l'ancienne terre de Coulonge, érigée en châtellenie par la compagnie de la Nouvelle-France, le 9 avril 1657, en faveur de Louis d'Ailleboust, deuxième successeur de Champlain dans le gouvernement du Canada.

L'acte de foi et hommage que l'on va lire (et qui est absolument inédit) fait connaître les titres primitifs de cette "terre de Coulonge" ainsi érigée en fief de dignité en 1657.

ACTE DE FOI ET HOMMAGE RELATIF A LA CHATELLENIE
DE COULONGE

" Du neufviesme decembre 1667, les assizes tenant à l'extraordinaire, le procureur fiscal présent : (1)

" A comparu devant nous Dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve de feu Messire Louis Dailleboust, vivant chevalier, Seigneur de Coulonge, cy-devant gouverneur et lieutenant general pour le Roy en ce pays, tant en son nom que comme donataire mutuelle du dit deffunct,—laquelle ayant mis un genouil en

(1) Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, procureur fiscal de la Compagnie des Indes Occidentales.